

BULLETIN TRIMESTRIEL du  
Syndicat National des Enseignements du  
Second degré (SNES-FSU)

SECTION ACADEMIQUE DE NICE  
264 BD DE LA MADELEINE 06000 NICE  
Tél : 04 97 11 81 53  
Fax : 04 97 11 81 51  
Mel : s3nic@snes.edu

CM Marseille Gambetta 25168640

Périodique inscrit à la commission paritaire du 15.9.2011 sous le n°0915S05550  
ISSN : 11529954  
Direction de la publication : JL cinque

Prix au n° 1 € -  
Abonnement annuel 3 €  
Imprimerie spéciale SNES



Supp. n° 8 au NICE-SNES n° 229 de décembre 2013

Le S3 aux S1  
Nice, le 4 mars 2014

#### SOMMAIRE

P.1/1 Le mardi 18 mars : grève unitaire....  
P.2/2 Notation Administrative  
P.3/2 Hors-classe.  
P.4/2 Mouvement Intra-académique  
P.5/2 Congrès académique  
Annexe 1 : Affiche réunions Mutations  
Annexe 2 : Affiche Grève 18 mars

#### INFOS ACADEMIQUES N°4

## Le mardi 18 mars : grève unitaire Emploi, salaires et pensions, protection sociale. Ras le bol de cette politique !

Le Pacte de Responsabilité, annoncé par le Président de la République à l'occasion de ses vœux du nouvel an, se propose de baisser ce que le patronat appelle les charges sociales – qui sont en réalité des cotisations sociales – prioritairement sur les bas salaires. Dans le même temps, le gouvernement s'engage à 50 milliards d'euros d'économie sur trois exercices budgétaires. Le patronat qui tergiverse pour créer des emplois a bien compris qu'il s'agissait là, pour lui, d'une aubaine :

- La baisse des cotisations sociales sur les bas salaires est **un mauvais coup contre les salaires** des salariés du privé qui n'augmenteront pas.
- La baisse des cotisations sociales – charges dans le langage patronal – est **un mauvais coup contre la protection sociale** qui verra une partie de ses ressources – les cotisations – s'amoindrir.

Rappelons que le gouvernement a mis en place l'an dernier le crédit d'impôt compétitivité-emploi, nouvelle niche fiscale destinée aux entreprises, dont **l'effet sur l'emploi se fait toujours attendre**.

Dans le même temps, la bourse a atteint ces jours-ci son niveau de 2008 d'avant la crise.

Le Pacte de Responsabilité proposé par le gouvernement impose dans le même temps une nouvelle et importante réduction des dépenses publiques. Les fonctionnaires continuent d'être la cible de toutes les attaques : gel du point d'indice depuis 2010, menaces démenties – pour combien de temps – sur les promotions. Or, cette politique est déjà responsable, depuis des années, de la **baisse des salaires des agents** de la Fonction publique, d'une réduction **considérable des emplois** et d'une **dégradation des services publics** de l'État et des collectivités territoriales.

Dans cette période de préparation de rentrée, les personnels du second degré ont déjà constaté dans les établissements les **dégâts provoqués par cette politique** : classes surchargées, réduction des dotations en heures poste, augmentation des heures supplémentaires, nouvelle dégradation des conditions de travail et des conditions d'étude de nos élèves.

Pour réorienter ces choix économiques et sociaux, injustes et inefficaces, **la FSU, avec la CGT, FO et Solidaires**, appelle les personnels à être en **grève le mardi 18 mars** prochain. Ce sera également l'occasion pour les personnels du second degré de **s'opposer** une nouvelle fois aux dotations **étriquées**, **aux suppressions de poste** dans nos établissements. Ce sera aussi l'occasion d'exiger une véritable revalorisation de nos métiers, dimension complètement absente des projets ministériels concernant nos statuts.

**Alors avec la FSU, la CGT, FO et Solidaires, tous en grève !**

*Jean-Pierre Laugier, secrétaire général*

La campagne annuelle de notation administrative démarre le mardi 11 mars et se termine le jeudi 3 avril 2014.

### Rappel :

Signer la notation administrative signifie simplement qu'on en a pris connaissance, et non qu'on l'approuve.

En cas de désaccord avec les appréciations et/ou la note jugée trop basse ou stagnante, il faut d'abord dialoguer avec le chef d'établissement pour en obtenir la modification. La prise en charge individuelle et collective par la section d'établissement est importante.

Si le dialogue n'aboutit pas, les collègues concernés peuvent contester la notation par une requête en révision auprès du recteur. Cette contestation argumentée doit être adressée par la voie hiérarchique. C'est la CAPA du corps concerné qui est saisie des contestations individuelles. Il est primordial de contacter la section académique du SNES-FSU pour être conseillé dans cette démarche, en lui faisant parvenir le double de la contestation pour permettre aux élus SNES-FSU d'intervenir le plus efficacement possible en CAPA.

**Fiche syndicale** téléchargeable sur [www.nice.snes.edu](http://www.nice.snes.edu) rubrique « Fiches syndicales »

**Grilles de notation** : <http://www.nice.snes.edu/IMG/pdf/GrillesNotAdm.pdf>

### Calendrier prévisionnel des CAPA de notation administrative :

- Agrégés : 26 juin 2014
- Certifiés : 7 juillet 2014 (*le SNES-FSU intervient auprès du rectorat pour obtenir que cette CAPA se tienne plus tôt dans l'année*)
- CPE : 3 juin 2014
- COP et DCIO : 16 mai 2014

## Hors-classe.

---

La procédure d'accès à la hors-classe vient d'être « toilettée » : à la demande du SNES-FSU, l'échelon pris en compte dans le barème sera celui atteint au 31/08/2014 au lieu du 31/12/2013.

Les opérations annuelles concernant les promotions (avis des chefs d'établissement et des IPR) sont en cours. C'est sur ces avis, notamment, que le Recteur s'appuiera pour émettre le sien qui est déterminant pour être promu. Il est donc indispensable de consulter ces avis sur I-prof : pour les certifiés à compter du 13 mai 2014, pour les agrégés du 22 avril au 5 mai, pour les CPE à compter du 19 mai 2014.

Après consultation, les collègues ne doivent pas hésiter à demander des explications sur ces avis de manière individuelle et/ou collective au chef d'établissement et à l'IPR de la discipline.

Pour tout conseil, question ou aide, contacter les élus SNES-FSU en s'adressant à la section académique.

Fiche syndicale téléchargeable sur [www.nice.snes.edu](http://www.nice.snes.edu) rubrique « Fiches syndicales ».

### Calendrier prévisionnel des CAPA d'accès à la hors-classe :

- Agrégés : 6 mai 2014 (CAPN du 24 au 26 juin)
- Certifiés : 27 mai 2014
- CPE : 27 mai 2014

## Mouvement Intra-académique

---

Ouverture du **serveur SIAM du lundi 17 mars, 8 h au jeudi 3 avril 2014, 8 h.**

Comme les années précédentes, la section académique mettra à disposition des collègues, en temps réel, toutes les informations disponibles (postes vacants, brochures, fiches syndicales, ...) sur le site académique : [www.nice.snes.edu](http://www.nice.snes.edu) rubrique « Mutations ».

En annexe, une affiche à apposer sur le panneau syndical concernant les réunions syndicales « Mutations ».

## Congrès académique

---

Précédant le congrès national du SNES-FSU du 31 mars au 4 avril, le congrès académique se tiendra à **la Londe-les-Maures le jeudi 20 et le vendredi 21 mars.**

Chaque établissement doit être représenté. La circulaire d'organisation : [www.nice.snes.edu](http://www.nice.snes.edu) rubrique « Circulaires ».